



## L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE RECRUTE

### Deux d'Infirmier(ère)s affecté(e)s à l I.M.E. de Bouvigny-Boyeffles

**Deux postes vacants** ouverts aux titulaires de la fonction publique (Mutation, détachement) et aux contractuels : CDD 6 mois renouvelable, possibilité d'évolution vers un poste pérenne. Ouverture régulière de concours pour l'accès au statut de la Fonction Publique Hospitalière

**L'E.P.D.A.H.A.A. (Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie)** a pour mission l'accompagnement et l'inclusion sociale des enfants et des adultes en situation de handicaps, et des personnes rencontrant des difficultés sociales. L E.P.D.A.H.A.A. appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance, et tout particulièrement d'un conseil d'administration.

Culture partenariale, dynamique adaptative et inclusive, et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel, l'établissement relevant de la mission de service public.

**L'Institut Médico-Educatif « Bois de Malannoy » de Bouvigny-Boyeffles** a pour objectif de favoriser l'évolution de l'enfant dans sa globalité en respectant ses besoins, son rythme et son potentiel. L'établissement propose un enseignement adapté, des rééducations et des suivis. La structure dispose de 65 places théoriques pour accueillir des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés.

En dehors de l'internat permanent qui fonctionne toute l'année, l'établissement est ouvert en moyenne 205 jours par an. L'établissement est ouvert le mois de juillet où la présence des jeunes est obligatoire. L'accompagnement peut être assuré en jour et en internat.

#### En jour :

- soit en Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé (SEES) qui assure les apprentissages éducatifs, scolaires, le développement de la personnalité et la socialisation des enfants âgés de 6 à 14 ans,
- soit en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) qui reçoit les adolescents ou jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans pour lesquels l'élaboration de leur projet a mis en évidence des capacités d'évolution, tant au niveau de leur autonomie et de leur socialisation, que de leur capacité à intégrer le dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

Selon leur niveau d'autonomie et leurs capacités cognitives, les jeunes seront orientés en ESAT, en MAS, en FDV, en FAM ou en SAJ. Un service de suite assure le suivi des jeunes sortis, pendant 3 ans.

**Votre objectif :**

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins. Concevoir, définir et planifier des projets de soins personnalisés.

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des personnes et/ou son entourage.

**Vos principales missions :**

- Recueillir les données cliniques d'une personne (observer et surveiller l'état de santé et le comportement relationnel et social) et établir un diagnostic infirmier
- Concevoir, organiser et coordonner le projet de soins de la personne, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, son entourage et les partenaires extérieurs
- Réaliser des soins et des activités à visée préventive, thérapeutique, curative et de maintien de l'état de santé de la personne
- Assurer la gestion de l'infirmierie de la structure : contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits, protocoles médicaux.
- Informer et conseiller la personne accueillie et/ou toute personne concourant à son accompagnement
- Réaliser une veille professionnelle dans son domaine de compétences et développer des actions d'amélioration des pratiques professionnelles (notamment par le DPC).

**Pré requis :**

Diplôme d'Etat d'infirmier

Permis B exigé

**Conditions d'emploi :**

Jusqu'à 20 jours de RTT pour 39H hebdomadaire

25 jours de congés et 3 jours supplémentaires sous réserve de remplir les conditions d'attribution

Rémunération sur la base de la grille indiciaire de la Fonction publique hospitalière et régime indemnitaire lié au grade.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le **jeudi 21 mai 2026** dernier délai à l'attention de Monsieur Jacky BIALECKI, Adjoint de direction du développement RH, parcours professionnels et politiques sociales : [j.bialecki@epdahaa.fr](mailto:j.bialecki@epdahaa.fr)